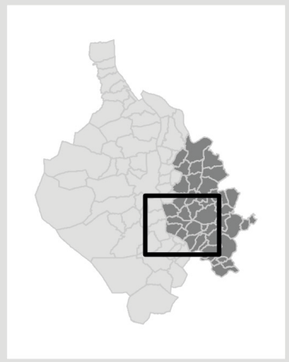
Les enveloppes urbaines et secteurs de constructions isolées du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise

12



Portes de l'Entre-deux-mers

Baurech
Cambes
Camblanes-et-Meynac
Cénac
Latresne
Quinsac
St-Caprais-de-Bordeaux

Réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (E)

- Contenir l'urbanisation dans les enveloppes urbaines (E1)
- Encadrer l'évolution des secteurs de constructions isolées (E1)

Protéger le socle agricole, naturel et forestier (A)

- Préserver le socle agricole, naturel et forestier du territoire (A3)
- Protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers majeurs (A4)
- Préserver et valoriser les terroirs viticoles (A5)
- Valoriser les espaces de nature urbains (A6)

Sources :
© IGN Orthophoto 2010
© IGN BdTopo2010
© a'urba
Fond cartographique indicatif

SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise
approuvé le 13 février 2014
modifié le 2 décembre 2016

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

N

0 245490 980
m

Bègles
Bouliac
Carignan-de-Bordeaux
Bonnetan
Loupes
Le Pout
Lignan-de-Bordeaux
Latresne
Cénac
Sadirac
Villenave-d'Ornon
Camblanes-et-Meynac
Madirac
Cadaujac
Quinsac
Saint-Caprais-de-Bordeaux
Saint-Genès-de-Lombaud
Cambes
Haux
Isle-Saint-Georges
Baurech
Tabanac
Saint-Médard-d'Eyrans
Martillac
Ayguemorte-les-Graves
Le Tourne
Langoiran
Beautiran